



Montataire  
VILLE DE L'OISE

# Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 34 - DECEMBRE 2006





## Notre ville

### Sommaire

Notre ville : les groupes de travail	3
Octobre-Novembre à Montataire	4
Edito du Maire	5
Culture	6
Débats : l'eau, le Front populaire	7
Préparation du budget municipal	8 et 9
Quartier de Gournay : ça va changer	10
Pour une ONU efficace	11
Associations	12
Tribune libre	13
Portrait : Michel et Rosa Roger	14
Etat-civil, brèves	15

### Notre couverture :

Enchantement d'un aménagement floral et paysagé réalisé par les services municipaux dans le prolongement des rues François Mitterrand et Victor Hugo à l'entrée du hameau de Magenta en allant vers le centre ville. Notre ville qui a participé activement aux Semaines régionales de l'environnement initiées par le Conseil régional de Picardie a également remporté le premier prix départemental de fleurissement dans sa catégorie remis par le Conseil général de l'Oise. Félicitations aux agents du service «espaces verts» qui participent quotidiennement à rendre notre ville plus belle.

## Semaine bleue



Les retraités lors de la semaine bleue ont rencontré les enfants de la ville à travers de multiples activités



## Semaines régionales de l'environnement



A l'occasion des semaines régionales de l'environnement, les enfants des écoles ont participé à de nombreuses activités comme des plantations avec le service municipal des espaces verts ou encore la connaissance du traitement et de la distribution de l'eau assurés par la Lyonnaise des eaux, fermier de la Communauté de l'agglomération creilloise.



**Vivre ! - N° 34 - Décembre 2006**

Vivre ! : Magazine mensuel officiel

de la Ville de Montataire

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

[www.mairie-montataire.fr](http://www.mairie-montataire.fr)

## Grou

Nous vous avons le numéro pr groupes de trava tenus en septem trois autres.

La ville associe la pop avec des groupes de élus, techniciens mun Ouvertes à tous, ce l'occasion pour les c leurs attentes, de co-é d'échanger avec les liens avec leurs voisin

### Impasse de l'Arg

Constitué à la deman que soit aménagée l'immeuble et l'a l'Argillière, ce group par Joël Capet, adjo réuni pour la deuxièr de six habitants. Les j cet espace ont été pa par les médiateurs le Le projet d'aménager - reprendre le sol du te de changer des cages - réaliser deux allé périmètre de l'aire de qui sont actuelleme installer de nouveau - abattre un arbre ma deux nouveaux - installer plusieurs b - réaliser une aire de avec quatre types de - clôturer les trois l'escalier en haut du Le coût des travaux 120 000 euros au lie initialement car au d jeux devait être réam Si l'appel d'offres travaux commence 2007.

### Cavée de Grêle

Piloté par Jocelyne au maire, ce groupe pour la deuxième fois habitants pour débatt public qui sera créé Bambier sur une sur enseignants sont ass de ce projet et sont ment. Ce projet s'ins



## Groupes de travail

**Nous vous avons présenté dans le numéro précédent trois groupes de travail qui se sont tenus en septembre. En voici trois autres.**

La ville associe la population à ses projets avec des groupes de travail, réunissant élus, techniciens municipaux et habitants. Ouvertes à tous, ces rencontres sont l'occasion pour les citoyens d'exprimer leurs attentes, de co-élaborer des projets, d'échanger avec les élus, de tisser des liens avec leurs voisins.

### Impasse de l'Argillère

Constitué à la demande des habitants afin que soit aménagée la «butte» devant l'immeuble et l'aire de jeux de l'Argillère, ce groupe de travail, piloté par Joël Capet, adjoint au maire, s'est réuni pour la deuxième fois en présence de six habitants. Les jeunes utilisateurs de cet espace ont été par ailleurs consultés par les médiateurs le 12 juillet.

Le projet d'aménagement a pour but de :

- reprendre le sol du terrain multi-sports et de changer des cages de but.
- réaliser deux allées, le parvis et le périmètre de l'aire de jeux en béton lavé qui sont actuellement en stabilisé et d'y installer de nouveaux candélabres.
- abattre un arbre malade et d'en planter deux nouveaux
- installer plusieurs bancs sur le plateau
- réaliser une aire de jeux pour les 5-7 ans avec quatre types de jeux différents
- clôturer les trois angles ceinturant l'escalier en haut du plateau.

Le coût des travaux devrait se monter à 120 000 euros au lieu des 80 000 prévus initialement car au départ seule l'aire de jeux devait être réaménagée.

Si l'appel d'offres est fructueux, les travaux commenceront au printemps 2007.

### Cavée de Grêle

Piloté par Jocelyne Deschamps, adjointe au maire, ce groupe de travail s'est réuni pour la deuxième fois en présence de cinq habitants pour débattre du projet d'espace public qui sera créé au-dessus de l'école Bambier sur une surface de 9000 m<sup>2</sup>. Les enseignants sont associés à l'élaboration de ce projet et sont consultés régulièrement. Ce projet s'inscrit dans le Projet de

renovation urbaine et sociale du quartier des Martinets (PRUS).

Gwanaelle Ruellan, paysagiste de l'agence Topo, a présenté trois scénarios reprenant les principales propositions formulées par les participants à la première réunion.

Il s'agira d'un espace ouvert et partagé destiné aux habitants du quartier et à l'école qui disposera d'un accès spécifique. On y trouvera une grande prairie de jeu libre, des bancs et un jardin pédagogique.

Un accès pour les personnes à mobilité réduite sera installé une fois que la nouvelle voie des Tertres sera réalisée.

Le stationnement et les passages piétons ont été abordés.

Il est proposé de séparer les immeubles 5,7, 9 des tours 11 et 13 par une coulée verte bordée d'arbres qui permettra de réorganiser les entrées d'immeubles, le stationnement et la circulation automobile. Celle-ci sera améliorée grâce au requalibrage des voiries et la mise en place d'un double sens de circulation.

Deux aires de stationnement seraient créés devant les 5, 7 et 9 et deux autres aux abords des tours 11 et 13 avec pour chacune une entrée. On pourra accéder directement des parkings à l'immeuble.

Le même nombre de places de stationnement



La paysagiste présente les esquisses des différents projets pour le futur espace public de Grêle

Le passage des deux roues sera empêché par un aménagement et les chiens y seront interdits.

Les habitants pourront s'y rendre par le chemin de la Cavée de Grêle et celui longeant l'école Bambier sur la gauche.

À la prochaine réunion, un scénario unique reprenant les principales propositions formulées lors de cette réunion sera présenté.

Les travaux pourraient commencer au printemps prochain.

### Au 19 mars 1962

Pilotée par Monsieur le Maire, cette réunion a rassemblé une vingtaine d'habitants.

Le passage actuel est prévu avec environ 268 places pour 225 logements.

Les emplacements destinés aux containers à ordures ménagères et à la collecte sélective seront installés à l'extérieur.

La circulation piétonne et les traversées routières seront entièrement revues.

Les habitants présents ont par ailleurs demandé que les motos ne puissent plus traverser la cité et emprunter les allées piétonnes.

Lors d'une prochaine réunion, le projet de résidentialisation sera présenté.



**Octobre-Novembre à Montataire**



Le groupe «Mange moi» au Palace, chansons érotico-festives entre rock, funk et valse



Le Hand-ball Club de Montataire a reçu ses nouveaux maillots



Picardie Mouv' au Palace, une initiative du Conseil régional de Picardie. Le Palace a reçu Tichot, Bertrand &, Batlik et le groupe Nil 1 Nilotr



Exposition à l'église Notre-Dame de Stéphanie Maï Hanus, travail sur tissu inspiré des batiks indonésiens



Le groupe Ilders Row au Palace, une musique très personnelle, et un amour certain de la scène !



Le groupe El Gafra au Palace, musique métisse, textes en arabe, kabyle ou français, un mélange audacieux



Charte d'escalier au 1, rue habitat, la charte témoigne nisme et les locataires pou



Inauguration de la fête thème «Front populaire à Montataire»



Remise de prix de la clôture des S



Concert à l'église l'orchestre Col'l



## L'édito du Maire

### Baisse des tarifs : une mesure de justice et de solidarité

La baisse des tarifs municipaux pour les habitants de notre commune se traduit par une augmentation de la fréquentation des services offerts aux familles, à la jeunesse.

Notre volonté est à la fois de poursuivre notre action en faveur des plus modestes mais aussi d'offrir aux habitants aux revenus moyens des prestations de qualité encore plus accessibles.



Au moment où la jeunesse, en particulier beaucoup d'enfants, souffrent d'une société de plus en plus inhumaine, la municipalité entend résister à cette situation inadmissible qui leur est imposée.

C'est dès le plus jeune âge qu'il nous faut aider les enfants à grandir, avec des conditions de vie meilleures et des valeurs éducatives fondées sur le respect, la solidarité et la fraternité.

La décision de baisser nos tarifs vise aussi à répondre à cette urgence et j'invite les familles qui ne l'auraient pas encore décidé à inscrire leurs enfants aux prestations et activités : restauration scolaire, centre de loisirs, accueil périscolaire, ateliers sportifs et culturels, classes de découverte, école de musique.

Nous espérons ainsi contribuer avec les familles à l'épanouissement des enfants et de la jeunesse tout en sachant qu'il y a urgence d'agir ensemble contre une politique qui se préoccupe davantage des cours de la bourse et des profits que de l'emploi et de l'avenir des jeunes.

C'est aussi pour cela que vos élus ont manifesté le 18 novembre dernier à Paris pour exiger du gouvernement une fiscalité locale plus juste pour les familles et les collectivités.

Jean-Pierre Bosino



Charte d'escalier au 1, rue Jacques Decour. Instaurée par Oise-habitat, la charte témoigne d'un engagement mutuel entre l'organisme et les locataires pour améliorer le cadre de vie



Inauguration de la fête du livre et de la semaine bleue sur le thème «Front populaire, 1936-2006 jeunes et vieux... ensemble à Montataire»



Remise de prix du concours de fleurissement 2006 à l'occasion de la clôture des Semaines régionales de l'environnement



Concert à l'église Notre-Dame : requiem de Mozart par l'orchestre Colligno et le chœur du Ménestrel de Chantilly



## Culture

**Samedi 2 décembre - 20 h 30**  
**Théâtre au Palace**

### **La tête des autres**

De Marcel Aymé  
Par la Compagnie, animée par Eric Scellier

Une tragi-comédie où les personnages d'un pays imaginaire nous ressemblent néanmoins, entre rire et grincement de dents. Tarif : 4 €

**Mercredi 6 décembre - 11 h**  
**Palace**

### **Tékimoi**



Théâtre de mains à partir de 3 ans  
Tékimoi, petite bestiole pas plus haute que trois pommes, née sous les yeux des spectateurs. Tékimoi découvre le monde. Créée par la main de l'acteur, qui le guide, avec tendresse, sur la scène de sa vie.

Tarif : 4 €

**Jeudi 14 décembre**  
**20 h 30**  
**Palace**

### **Sélection de Tour de champs**

Le Conseil général s'installe pour une soirée au Palace pour auditionner des artistes de la région qui pourraient participer aux futurs «Tour de champs»  
Nous pourrons entendre Zef, Zelko, Tichot, et Jérôme Hédin.

Des artistes à découvrir et à encourager. Entrée libre.

**Mardi 12 décembre**  
**20 h 30**  
**Théâtre au Palace**

### **Putain de vie**

De Jehan Rictus par la compagnie L'échappée

C'est la vie des gens du Nord, la parole donnée à ceux qui côtoient la misère, qui ont faim, qui ont froid, qui n'ont pas toujours les mots pour dire leur joies et leurs peines. Un spectacle émouvant, entre textes et chansons.

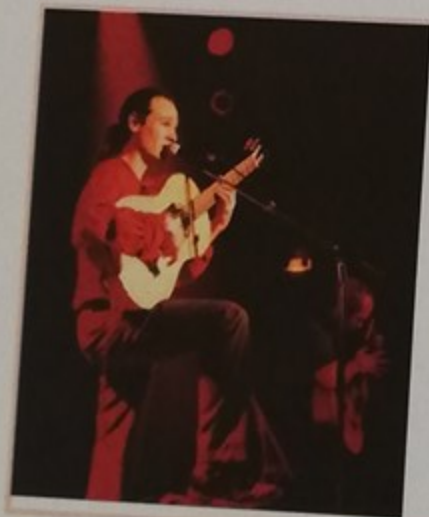
Tarif : 4 à 10 €

**Samedi 16 décembre 20h30**

### **Chanson française**

T'inquiètes Lazarre de Florent Vintrigner  
Après la Rue kétanou, Florent a voulu faire vivre ses chansons avec d'autres musiciens. Un artiste avec une voix bien à lui, qui dégage beaucoup de tendresse. Entre musique festive et ambiance nostalgique.

En première partie un groupe amiennois Djinn feez, chanson française de leur composition



**Palace du 5 au 22 décembre**  
**Exposition Colors'oise**

Colors'oise de Naser Hadjerci, photographe «on vit, on existe dans le bassin creillois. Soyons fiers de cette richesse et créons notre propre légende».  
Un autre regard sur notre environnement quotidien.

### **Théâtre**

Stage théâtre animé par les comédiens de la compagnie Chenevoy, pour les ados et les adultes les 2 et 3 décembre et 16 et 17 décembre (soit 4 jours au total).

Pour plus de renseignements contacter la compagnie Chenevoy au 03 44 24 69 97.

## **Le billet de la compagnie Chenevoy**

Décembre commence, l'hiver nous a rejoint et il nous semble que l'automne a filé.

La Résidence se poursuit faite de temps plus creux et d'accélération soudaines. La représentation de Simon Labrosse au Palace fut un beau succès et nous attendons encore quelques volontaires «téméraires» pour nous accueillir avec ce spectacle chez eux.

Imaginez le plaisir de pouvoir inviter des amis à un vrai spectacle de théâtre à domicile, de partager entre acteurs et amis les émotions vécues en direct live comme dirait la télé ! Surpassez vos peurs et prenons rendez-vous !

Le premier Apéro-théâtre a également permis à certains d'entre vous de découvrir un nouvel auteur plein de promesses. Venez vite apprécier le second le 25 janvier au Palace à 19 heures.

Les Auteurs qui vont venir vivre et s'inspirer de vous, Montatairiens, piaffent d'impatience de vous rencontrer. Ils seront là du 29 janvier au 4 février, du 13 au 19 février et du 13 au 19 mars. Nous espérons vivement que vous les rencontrerez et qu'ils pourront ainsi vous offrir un beau texte, point de départ du spectacle sur Montataire que nous ferons ensemble en 2008.

Nous sommes également sur le point de choisir la pièce qui sera la nouvelle création de la Compagnie pour la saison 2007-2008. Des dizaines et des dizaines de textes lus, des déceptions, des coups de cœur, des espoirs et des affres... mais nous sommes au bout du chemin ; Chut, c'est encore un secret ! Commence maintenant le parcours du combattant de recherche de financements ! Travail invisible mais long et prenant.

Janvier débutera par une escapade hors la ville. Nous partons jouer Simon Labrosse au soleil de St Laurent du Var, puis nous revenons en Picardie à Laon pour quatre représentations.

Nous retrouvons notre ville avec une représentation pour l'association des fonds de Nogent le dimanche 14 janvier à 14 h 30.

N'hésitez pas à venir nous voir ou à nous téléphoner au service culturel pour nous rencontrer, nous sommes là pour partager avec vous notre amour des «Arts vivants» dans ce monde tellement enfermé dans des images mortes.

La Compagnie Chenevoy



## L'eau : À moi ou à nous ?

**L'eau en débat, marchandise ou bien public ? C'était le thème du débat public organisé par la municipalité le 17 octobre dans le cadre des semaines régionales de l'environnement initiées par le Conseil régional de Picardie. Une trentaine de personnes y a assisté.**

En présence de Monsieur le maire et d'élus de la ville, sept invités ont débattu de cette question et ont soulevé plusieurs idées. Tout d'abord que l'eau, parce qu'elle est indispensable à la vie, ne peut être assimilée à une marchandise ordinaire et, par conséquent, ne devrait pas constituer une source de profit ou d'appropriation mais doit être considérée, au contraire, comme un bien commun de l'humanité. D'où l'idée, soutenue par la majorité des invités – excepté M. Saint Laurent, Directeur régional de la Lyonnaise des eaux- de créer un service public de l'eau afin que cette ressource soit gérée directement par l'Etat ou les collectivités et non plus par des sociétés privées sous la forme de délégation de service public. C'est, selon la majorité des participants, la seule manière de s'assurer que chaque personne dispose de l'eau dont elle a besoin sans condition de

ressource et à un coût équitable. Car, aujourd'hui encore des ménages se voient privés d'eau parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer leurs factures. D'où la proposition de l'association Attac d'instituer une quantité d'eau minimale gratuite pour tous. M. Laimé, sociologue, a par ailleurs rappelé que les vingt pour cent de la population française qui reçoivent de l'eau en régie directe la payent 25 à 45 % moins cher.

Ceci ne remet pas en cause le savoir faire de la Lyonnaise des eaux qui fournit une eau de qualité, toujours très surveillée.

La deuxième idée soulevée lors de ce débat ramène à la nécessité de faire de nouveaux choix de société qui prennent en compte la raréfaction de la ressource en eau en cessant de la polluer et en la gaspillant moins, se faisant ainsi l'écho des préoccupations exprimées par le public. Avec plus d'un milliard de personnes qui n'a pas accès à l'eau potable, la nécessité de rétablir l'équilibre entre les pays du Nord et du Sud a été également évoquée par l'ensemble des personnes présentes.

Chacun en est arrivé à la conclusion que les citoyens doivent se réapproprier cette question car l'eau est l'élément indispensable au développement et au renouvelle-

## Les débats du Palace

ment de l'humanité. Ce type de débat peut aider à y parvenir.

Les intervenants au débat étaient :

M. Bosino, Maire de Montataire, président délégué de la commission environnement de la CAC.

M. Bernard-Luneau, vice-président de la CAC.

M. Saint-Laurent, Directeur régional de la Lyonnaise des eaux.

M. Drillon, chargé de communication à la Lyonnaise des eaux.

M. Aury, responsable de l'Association de lutte pour l'environnement en Picardie.

M. Marc Laimé, journaliste et sociologue  
Mme Boubennec, responsable du Secours Populaire à Montataire.

M. Paumier, représentant de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Un responsable d'Attac Oise.



## Le Front populaire, ça tourne !

**Le film de Michel Roger consacré au Front populaire a fourni une nouvelle occasion de parler de 1936 et de célébrer cet événement qui a bouleversé la société française en présence de Monsieur le Maire, d'élus et de nombreux invités.**

Une cinquantaine de personnes, des anciens principalement, s'est rendue au Palace ce samedi soir du 21 octobre pour voir le film très touchant et juste de Michel Roger qui retrace ce vaste mouvement de grève qui a paralysé la France entière et qui a, dans le bassin creillois, commencé chez Brissonneau. Des témoins, toujours vivants, ont ainsi raconté devant la caméra ce mois de juin 1936 qui a complètement changé leur vie. Certains d'entre eux étaient présents à la projection et ont repris la parole pour débattre.

S'en est suivie une intervention de

Bernard Lamirand, Président de l'Institut d'histoire sociale de la CGT métallurgie qui a rappelé les événements qui ont conduit à la constitution du front populaire. Les travailleurs subissent en effet de plein fouet les conséquences de la crise boursière de 1929 avec la restructuration et les faillites d'entreprises qui mettent des millions de salariés au chômage, les scandales financiers et le fascisme qui pointe son nez. L'épuisement de toute une partie de la société est perceptible. C'est pourquoi les grèves de 1936 seront tellement suivies. Elles aboutiront à la constitution du gouvernement du Front populaire qui promulguera la loi sur les congés payés et la réduction hebdomadaire du temps de travail. La voie est ainsi ouverte à toutes les avancées sociales.

*Vous pouvez vous procurer le film de Michel Roger auprès de l'association Vidéo Travelling au prix de 8 euros.*



Bernard Lamirand et Michel Roger



Irée Bas, ouvrier en 1936, a témoigné



# Pour 2007 : solidarité

Depuis plus d'un mois, les réunions de quartier ont commencé en vue de préparer le budget municipal de l'année 2007. C'est l'occasion de faire le point sur les finances de la ville et les projets à venir.

## Un contexte de préparation budgétaire difficile

Comme les années précédentes, le contexte de préparation budgétaire demeure difficile. Le chômage touche toujours autant de Montatairiens, 18 % de la population, et plus particulièrement les jeunes de moins de 25 ans vivant dans le quartier des Martinets puisque 45 % d'entre eux sont toujours sans emploi.



Comment

Montataire un pôle de recherche sur les solutions acier pour l'automobile. Monsieur le Maire et Monsieur Alain Blanchard, Vice Président du Conseil général, l'ont en effet interrogé à ce sujet en soulignant le potentiel que recèle une usine comme celle de Montataire.

L'emploi n'est malheureusement pas la seule source d'inquiétude. Avec 23000 demandes dans l'Oise et 3200 dans l'agglomération, le déficit de logements apporte également son lot de précarité. Le souvenir des révoltes qui ont secoué les banlieues l'année dernière nous rappelle qu'il s'agit là de situations explosives auxquelles il est urgent de trouver des solutions autres que répressives.

Pourtant, l'Etat continue à baisser les dotations aux collectivités. Seule la dotation de solidarité urbaine (DSU) qui est calculée en fonction d'un certain nombre de paramètres (potentiel fiscal, nombre de logements sociaux, nombre de bénéficiaires d'allocations logement, revenu par habitant), tend à augmenter pour les villes dont la population est paupérisée. Son augmentation signifie que notre ville connaît beaucoup de personnes dans la précarité.

## Maîtrise des dépenses mais maintien des services à la population

Face à une telle situation, la ville reconduit sa politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant les services à la population.

Mise en œuvre lorsque les plus grandes inquiétudes ont commencé à peser sur l'avenir d'Arcelor, la maîtrise des dépenses a permis d'une part d'améliorer l'autofinancement et par conséquent de continuer à réaliser des investissements, d'autre part de constituer une provision de 800 000 euros en 2005 et 500 000 euros en 2006 en perspective de perte de taxe professionnelle et de la poursuite du désendettement.

Afin de ne pas peser davantage sur le pouvoir d'achat des ménages, la ville, pour la troisième année consécutive, n'augmentera pas ses impôts locaux. La hausse que vous avez pu constater dans votre avis d'imposition correspond à la revalorisation de la valeur locative par le gouvernement et à l'augmentation des taux du département et de la région compte tenu des nouvelles charges qui leur incombent depuis la dernière loi de décentralisation. L'Etat s'est en effet contenté de transférer des charges sans les moyens financiers pour les assumer. Les collectivités territoriales se sont donc tournées vers la fiscalité locale pour y parvenir.

Dans le même temps, la situation difficile des entreprises installées sur le territoire a des impacts sur la taxe professionnelle. Si aucune baisse n'a été enregistrée en 2006, elle n'a cependant progressé que de 0,7 %. Mais si, comme prévu, le laminoir chez Arcelor ferme à la fin de l'année, la ville perdra un million d'euros de taxe professionnelle, soit la moitié de l'autofinancement actuel. Cela signifierait qu'il faudrait réduire les investissements. Or, ceux-ci sont indispensables à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

## Malgré tout, la ville poursuit ses investissements

Les investissements municipaux se sont montés, entre 2001 et 2006, à 24,4 millions d'euros dont 8 millions ont servi à la maintenance du patrimoine et 16,4 millions pour les nouvelles opérations d'investissement.

Par ailleurs plusieurs mesures ont été prises à la suite de demandes que vous avez formulées à diverses occasions (réunions de quartier, groupes de travail, permanences des élu-e-s). Parmi lesquelles, la révision des quotients familiaux permettant à toutes les familles, même à celles dont les deux conjoints travaillent, de profiter des services municipaux à des tarifs plus bas. Ceci grâce à une meilleure prise en compte des charges

pourrait-il en être autrement lorsque, l'une après l'autre, les entreprises du bassin suppriment des emplois : 440 chez Arcelor devenu Mittal, 184 chez Goss, 60 emplois chez Still Saxby, 18 chez Akzo, 134 chez Esfef à Balagny, 117 chez Vallourec à Laigneville pour ne prendre que ces exemples. Le recuit continu a, comme prévu, fermé chez Arcelor et le laminoir devrait suivre d'ici la fin de l'année. Une note d'optimisme cependant avec la confirmation par le nouveau PDG de Mittal de la volonté de faire de l'usine de

Pour d  
L'intégralité de c

L'an Deux Mil  
Six, s'est réuni  
Commune de l  
ÉTAIENT PRÉ  
- M. DETRAUX  
ration n° 12) - l  
ÉTAIENT RE  
DACHEUX repr  
GOU représen  
par Mme BORD  
ÉTAIT ABSEN  
ÉTAIENT ABS  
SECRÉTAIRE

« BUDGET S  
Le conseil mun  
taire est consu

« ASSOCIAT  
L'Association l  
Généraux de l  
spéciaux les 23  
samedi 23 sept  
de l'éducation  
moration des  
Le Conseil Mu  
subvention de

« ASSOCIAT  
Le Conseil Mu  
(deux mille hu  
Les crédits sor

« PARCELLE  
Considérant q  
Montataire, sit  
Louis Blanc »  
Considérant q  
sociaux; consi  
PLA-I en collec  
nes, vu le plan  
Le Conseil Mu  
de Vitel Sud »  
AV 589 sise lie  
Monsieur le M

« PARCELLE  
Considérant q  
à Montataire, s  
Considérant q  
Considérant q  
tion, vu l'estima  
Le Conseil Mu  
des Moulins O  
Maire ou son r



# é et investissements

dans le calcul du quotient familial. Représentant un coût de 100 000 €, il s'agit là d'un effort considérable de la municipalité pour aller vers davantage d'équité.

Un local pour les jeunes va être ouvert très prochainement afin que ces derniers puissent, comme ils l'attendaient, se retrouver certains soirs de la semaine. En lien avec la commission jeunesse, ce lieu a été mis en place et sera géré par l'association Jade. De plus, l'emploi constituant l'une des principales préoccupations des jeunes, fortement exprimée lors de la réunion de quartier qui a rassemblé une

## Tarifs municipaux

### Le nouveau calcul du quotient familial

Exemple des nouveaux tarifs pour une famille de deux enfants à charge dont les deux conjoints travaillent et qui est propriétaire de son logement

	2005	2006
Revenu principal pris en compte	2935 €	1505 €
Quotient familial	734	376
Tranche	8	5
Restauration scolaire	2,62 €	1,36 €
Centre de loisirs	2,69 €	1,43 €
Accueil péri-scolaire	3,20 €	1,99 €
Ateliers culturels	55,96 €	22,45 €
Ecole des sports	11,50 €	6,80 €



Les enfants aussi s'expriment dans les réunions de quartiers comme ici à l'école Langevin

trentaine d'entre eux l'an passé, un forum pour l'emploi a été organisé en avril. Parmi les 750 visiteurs, une vingtaine de jeunes ont ainsi trouvé un travail le jour même et de nombreux contacts avec les employeurs présents ont pu être noués.

Le site Internet a vu le jour avec 2400 internautes qui le visitent chaque mois, on peut penser qu'il est très apprécié.

Au registre des investissements très attendus, citons l'espace de rencontre qui sera finalement livré en juin 2007 au lieu de janvier en raison de panneaux mal posés par l'entreprise qui en était chargée. Celle-ci les démontera et les reposera à ses frais.

En 2007, les reprises des voiries, trottoirs et éclairages publics de la cité Bessemer, des rues de Condé et Abel Lancelot vont se poursuivre ainsi que les travaux de reconstruction de la cité Jules Uhry dont les premiers logements pourraient être livrés au printemps 2008. La réfection des terrains de tennis et les aménagements des espaces publics et des résidentialisations, qui ont fait l'objet d'une concertation avec la population, vont démarrer.

S'il est impossible de citer tous les investissements programmés, au total, ce sont plus de neuf millions de travaux qui sont planifiés pour les deux prochaines années.

L'intercommunalité, quant à elle, constituera un rendez-vous important de l'agenda politique de la ville et de l'agglomération. Des discussions sont en cours pour transformer la Communauté d'agglomération creilloise en communauté d'agglomération à taxe professionnelle unique. Cela signifierait que chaque ville de la CAC transférerait sa taxe professionnelle à l'agglomération. Sachant que 70 % des recettes de la ville proviennent de cette taxe professionnelle, l'enjeu est de taille. D'autant que cela n'est possible que si une partie des compétences municipales est transférée à l'agglomération. Vue l'importance de l'enjeu, la municipalité informera et consultera la population. Votre magazine reviendra prochainement sur ce sujet.



# Quartier de Gournay : ça va changer

**Une enveloppe de 2,5 millions d'euros a été débloquée par l'Agence nationale de rénovation urbaine en 2006 pour la rénovation du quartier de Gournay.**

Celui-ci pourrait devenir l'un des cœurs de l'agglomération du fait de son rayonnement sur les territoires de Creil, Montataire et Nogent et de sa proximité avec les voies ferrées, la RD 200 et l'Oise.

Les travaux de rénovation seront réalisés en plusieurs phases et s'étaleront sur une quinzaine d'années.

## 650 logements en 5 ans

La première tranche de travaux, déjà commencée, va permettre l'éclosion de 650 logements dans les cinq ans. Conformément à sa volonté de favoriser la mixité sociale, la CAC a prévu 25 % de logements sociaux, 25 % en locatif intermédiaire et 50 % en loyer libre et/ou

La Communauté de l'agglomération creilloise (CAC) a lancé une opération de construction de vingt deux logements dans le secteur Tumerelle-Villageoise. Si le projet ne fait pas partie du Plan de rénovation urbaine et sociale du quartier de Gournay, cette opération s'inscrit cependant dans la volonté de la Communauté de donner une nouvelle image à ce quartier.

Les travaux dans le secteur Tumerelle-

accessibles à la propriété. Oise-habitat est chargée de construire 20 logements sociaux au 19, rue Faure Robert à Creil.

Pour que Gournay redevienne un lieu de vie, il est prévu de réserver des locaux pour l'installation d'activités tertiaires et d'équipements publics.

## De nouveaux services

Ainsi, l'école rue de Gournay à Creil devrait être agrandie et une nouvelle école pourrait voir le jour sur le secteur du quai d'Aval.

Il est par ailleurs menée une réflexion sur la possibilité de créer une crèche, un lieu d'accueil pour les associations et une maison de quartier.

Pour adoucir le paysage marqué par l'industrie, de la végétation sera plantée le long des voiries et une liaison urbaine, composée de jardins et de passerelles, reliant le quartier Rouher, les rives de l'Oise, la gare, Nogent-sur-Oise et Montataire sera réalisée. Une bonne manière de casser le cloisonnement entre les différents quartiers de l'agglomération.

Dans le même esprit, du passage à niveau des Forges à Montataire jusqu'au Pont Royal à Nogent, une voie transversale bordant les voies SNCF sera aménagée pour faciliter les liaisons entre les quartiers de Montataire, Creil et Nogent-sur-Oise.

## Tumerelle-Villageoise



Villageoise, situé à Creil, ont commencé dès le mois de juin dernier avec le terrassement, la rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable, la création d'un parking, l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication et

l'ouverture des locaux de la CAC sur le quartier afin que les habitants y accèdent plus facilement. Ces travaux doivent s'achever au mois de décembre pour permettre, dès le premier trimestre 2007, la construction par Oise Habitat de vingt-deux maisons individuelles superposées à loyer intermédiaire. Il s'agira de T3 et T4 comprenant un cellier, un garage et des combles aménageables pour les familles qui s'agrandiraient. Ces logements seront accessibles à la propriété pour ceux qui souhaitent acheter et devraient être livrés au cours de l'année 2008.

Dans le même temps, le bâtiment qui abritait les anciens établissements Namani sera démoli pour laisser place à un autre programme de construction.





# Pour une ONU efficace

**L'élection récente du nouveau secrétaire général des Nations Unies, le sud-coréen Ban Ki-Moon, nous donne l'occasion d'évoquer cette institution si controversée. Succédant à la société des nations, l'ONU (Organisation des Nations unies) a été fondée en 1945 pour prévenir les conflits armés afin que plus jamais nous ayons à connaître les horreurs qui ont marqué la première et la seconde guerre mondiale.**

Pourtant, l'ONU n'a pas empêché les génocides au Cambodge et au Rwanda ; le partage de la Palestine ordonné par les Nations unies en 1948 a donné le point de départ à un conflit auquel la même organisation, malgré plus de 255 résolutions, n'est jamais parvenue à mettre fin ; le Congo démocratique a éclaté de toute part, faisant en une dizaine d'années près de quatre millions de morts ; les Etats-unis sont entrés en guerre contre l'Irak malgré l'opposition des Nations Unies ; et, dernièrement, l'agression israélienne contre le Liban a fini de convaincre certains, probablement les principales victimes de ces conflits sanglants, que l'ONU ne sert à rien. D'autres, ceux qui ne peuvent se résoudre à un tel constat, se demandent en revanche pourquoi cette organisation ne parvient pas à remplir la principale mission pour laquelle elle a été fondée : maintenir la paix.

## Une répartition des pouvoirs paralysante

Cela tient sans doute au déséquilibre des pouvoirs au sein de l'ONU. Le Conseil de sécurité, son organe exécutif, dont le rôle principal est de maintenir la paix et la sécurité internationale est aujourd'hui remis en cause par les pays membres de l'Organisation car ils le jugent non représentatif de la communauté internationale. En effet, les membres du conseil de sécurité (France, Chine, Grande-Bretagne, Russie, Etats-Unis) représentent aujourd'hui 30 % de la population

mondiale (dont 20 % pour la seule Chine) contre 50 % en 1945.

C'est pourquoi l'Afrique du Sud, le Nigéria, l'Inde, l'Egypte, le Brésil, l'Indonésie, l'Allemagne et le Japon exigent de rejoindre le conseil de sécurité en qualité de membres permanents.

Une autre raison à l'inefficacité de l'Organisation réside dans le droit de veto dont dispose chaque membre permanent du conseil de sécurité. Son usage par un seul d'entre eux suffit à empêcher l'adoption d'une résolution, parfois pour des raisons d'intérêt national alors même que la seule sécurité internationale devrait

obligatoires des Etats membres, celles-ci sont aujourd'hui insuffisantes, et ce quand les Etats «pensent» à les verser. L'ONU est par conséquent dépendante des moyens humains, matériels et financiers que les Etats veulent bien lui accorder. On se souviendra par exemple de la cacophonie qui a présidé à l'envoi d'une force intérimaire au Sud Liban ou de l'impossibilité, encore aujourd'hui, de constituer une force de maintien de la paix au Darfour. Le besoin de réforme est évident et attendu par la communauté internationale à l'exception des membres



Assemblée générale des Nations Unies

fonder les décisions. Cette disposition explique, en partie, que les conflits que nous avons cités n'aient jamais pu être résolus à temps.

À cet organe, on a coutume d'opposer l'Assemblée générale. Composée de tous les membres de l'organisation, on ne peut lui contester sa représentativité. Pourtant, l'Assemblée générale ne dispose que d'un pouvoir consultatif. De ce côté-ci également l'hégémonie du conseil de sécurité est remise en cause.

Enfin, l'autre source de paralysie de l'organisation est liée à son financement. Basé principalement sur les contributions

du conseil de sécurité qui s'y opposent largement car toute réforme implique une atténuation de ses pouvoirs. Ainsi, le dernier projet de réforme proposé au printemps dernier par l'ex-secrétaire général Kofi Annan, a été vidé de son sens par 750 amendements présentés par John Bolton, représentant états-unis aux Nations unies. Il faudra pourtant bien trouver une solution car seule une organisation comme l'ONU peut être en capacité de maintenir la sécurité internationale et la paix auxquelles aspirent les peuples.



## À la chasse aux champignons



M. Jacques Roger, de la société mycologique, présentant sa connaissance des champignons

Par une belle journée de fin d'automne, la société mycologique a accompagné les enfants de l'école maternelle Henri Wallon à la découverte des champignons. Pour les membres de l'association et les enseignants, la cueillette des champignons est un bon moyen de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement. C'était pour certains la première promenade en forêt de ces enfants de moyenne et grande section. En leur expliquant qu'il fallait cueillir les champignons avec précaution, éviter de les écraser et de tout ramasser afin de permettre leur reproduction et d'en trouver l'année suivante. Grâce au regard exercé de Jacques Roger, Président de l'association mycologique, les enfants ont découvert des champignons aux couleurs inattendues comme la superbe mais dangereuse amanite rougissante : «la limace peut la manger sans rien craindre mais pour l'homme, elle est mortelle» leur a expliqué Jacques Roger. Les enfants ont également ramassé des châtaignes, des fruits, des feuilles qu'ils classeront afin d'identifier les arbres qu'ils ont vus. Rentrés à l'école, ils ont exposé dans le hall d'entrée leur petit butin afin que leur parent puissent les admirer.

### Prochaine collecte de sang

Salle de la Libération  
Rue des Déportés à Montataire  
Lundi 18 décembre 2006 - de 15 h à 19 h  
En donnant votre sang  
vous accomplissez un acte de solidarité  
essentiel et vous sauvez des vies

### Martins-pêcheurs

Assemblée générale  
Dimanche 14 janvier 2007 - 9 h  
Salle de la Libération

### Association Montatairienne de véhicules anciens

Assemblée générale  
Vendredi 15 décembre 2006 - 19 h  
Salle Elsa Triolet - Montataire

### Loto des échanges Franco-allemands

le dimanche 3 décembre 2006  
12 h 30  
Salle Marcel Coene  
Avenue Guy Moquet  
à Montataire

### Être handicapé à Montataire

Dans la perspective de la création d'un groupe de travail municipal intitulé «Être handicapé à Montataire» les citoyens handicapés ou les parents d'enfants handicapés sont conviés à prendre contact avec Mme Cécile Verdebout, responsable du service social au 03 44 27 55 31. Ce groupe de travail vise à échanger et à formuler des propositions à la municipalité.

### Pensez au Père Noël vert

Pour que le père Noël puisse remettre un jouet à chaque enfant le Secours



populaire vous invite à lui donner un jouet neuf ou déjà utilisé mais en bon état.

Il se chargera de les transmettre au Père-Noël vert qui connaît bien les enfants qui en ont le plus besoin. Comité du Secours Populaire de Montataire, RDC de l'école Jacques Decour à Montataire.

Ouvert lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 16 h, jeudi de 9 à 12 h et le 1er samedi du mois de 9 à 12 h.  
Tél. : 03 44 27 39 68



### «Montataire s'illumine» Grand concours 2006

Des places de cinéma à gagner avec Pathé Montataire ainsi que des récompenses offertes par la Municipalité et la Régie communale du câble et de l'électricité.

### Montatairiens, participez au concours des illuminations de Noël de votre ville

Comment ?

2 conditions sont à remplir :

1 - retournez le coupon reçu dans votre boîte aux lettres

2 - veillez à ce que vos illuminations soient absolument visibles de la rue

Bulletin d'inscription et renseignements :

Mairie de Montataire,  
Services techniques,  
BP 50209- 60762 Montataire cedex  
avant le 20 décembre 2006.

Tél. : 03 44 64 45 45

Groupe  
et rép

### Il est urgent finances locales

Vous étiez plus d'une fois à l'occasion de la loi de 2006 une pétition demandant une réforme des finances locales qui vise à faire passer les dépenses des grandes villes à la charge de l'État. Cette exigence d'actualité. Alors que les profits, l'emploi baissent, les services publics, l'énergie est la plus coûteuse. Le budget de la ville est une fois de plus menacé. Les élus de grandes villes «bénéficiés» de 13 milliards de cadeaux fiscaux, sur 10 années de déficit. À côté, les collectivités étrangères financées par des contributions correspondantes de la Taxe Professionnelle, la valeur ajoutée, ne sont pas encore plus défavorisées. Les besoins humains de la ville ont donc une urgence locale. Les activités de travail et de l'agriculture représentent 5 fois plus de 20 fois celui de la ville. Les investissements sont pas investis dans les entreprises devenus majoritaires. Les services des collectivités sont autant. Taxer ces actifs de l'Association des Communistes et de la République modeste de 0,5% permettrait de milliards d'euros de collectivités tout les PME et artisanes novatrices, était au début du 18/11/06, la Taxe Professionnelle permet de réduire les ménages (taxe d'habitation foncier bâti) qui est injuste. Seul l'impôt de solidarité. Groupe co

Note de la rédaction  
page tels que



Groupe communiste  
et républicain

**Il est urgent de réformer les finances locales**

Vous étiez plus de 600 à avoir signé à l'occasion de la préparation du budget 2006 une pétition, déposée au Sénat, demandant une « réforme des taxes locales qui tiennent compte des revenus et vise à faire contribuer les actifs financiers des grandes sociétés ».

Cette exigence est plus que jamais d'actualité. Alors que s'envolent les salaires, l'emploi industriel et les salaires des services publics tel celui de la Poste, les services publics tel celui de la Poste est la cible de requins de la finance. Le budget 2007 de la Nation fait passer de plus la part belle aux détenteurs de grandes fortunes qui ont déjà bénéficié de 138 milliards d'euros de cadeaux fiscaux, soit l'équivalent de trois années de déficit budgétaire. De l'autre côté, les collectivités sont de plus en plus étranglées financièrement par des transferts de charges de l'Etat sans compensations correspondantes. Le plafonnement de la Taxe Professionnelle à 3,5% de la valeur ajoutée, non compensé, va rendre encore plus difficile la réponse aux besoins humains dans les collectivités. Il y a donc urgence à réformer les finances locales. Les actifs financiers tirés du travail et de l'activité des entreprises, représentent 5 fois le budget de la Nation, 20 fois celui des collectivités ; ils ont augmenté de 107% en 10 ans, 80% ne sont pas investis dans la production et sont devenus majoritaires dans le patrimoine des entreprises du CAC 40. Or les services des collectivités leurs profitent autant.

Taxer ces actifs, comme le demande l'Association Nationale des Elus Communistes et Républicains, à un taux modeste de 0,5% ne les ruinerait pas et permettrait de dégager plus de 25 milliards d'euros disponibles pour les collectivités tout faisant moins contribuer les PME et artisans. Cette proposition novatrice, était au cœur de la manifestation du 18/11/06, La modernisation de la Taxe Professionnelle permettrait également de réduire la pression fiscale sur les ménages (taxe d'habitation et taxe sur le foncier bâti) qui reste profondément injuste. Seul l'impôt est un outil de justice et de solidarité.

Groupe communiste et républicain

Groupe socialiste  
et républicain

**Qui veut sacrifier le commerce de centre-ville à Montataire ?**

Comme la presse locale l'a longuement évoqué il y a quelques jours, nous ne sommes pas opposés à une extension du centre Leclerc de notre commune à condition que les commerces créés ne fassent pas concurrence aux commerces existants déjà dans le centre-ville. Leclerc a en effet besoin d'être plus dynamique face à la zone commerciale de Saint-Maximin. Nous sommes ainsi pour la création d'une cordonnerie (il n'y en plus sur Montataire) et à l'extension du pôle culturel s'il se limite aux secteurs ne portant pas atteinte à la dernière librairie de Montataire. L'ouverture d'un fleuriste nous semble par contre particulièrement incongrue (il y en a deux sur Montataire dont un qui partira prochainement en retraite et qui aura désormais énormément de difficulté à revendre son commerce pour la même activité), tout comme celle d'un bar brasserie. La nouvelle pharmacie du centre Leclerc fera aussi directement concurrence aux 5 pharmacies de Montataire dont une avait prévu de s'agrandir. Le responsable de celle-ci va t'il désormais renoncer à cause de cette concurrence déloyale et quid des employés de ces pharmacies. Pour les autres commerces prévus (parfumerie et magasin de prêt-à-porter) nous sommes aussi particulièrement troublés. Si la direction de Leclerc manque d'idée, pourquoi ne pas agrandir son rayon TV-HI FI -Electroménager qui est plus que modeste ou ne s'inspire t'elle pas du centre Leclerc de Chambly où des enseignes ont ouvertes sans faire de concurrence aux commerces du centre-ville (Leclerc Jean's, Sports et Loisirs Leclerc...) au lieu de ressortir le projet de galerie marchande qui avait provoqué une décision défavorable de la C.D.E.C à son agrandissement et sa création de galerie marchande il y a quelques années maintenant. Elle avait à l'époque ensuite présentée uniquement un projet d'agrandissement du magasin (sans galerie marchande) qui était passé sans aucune opposition. Alors que les élus de Montataire se battent chaque jour pour redynamiser le centre-ville de la commune et exercent même leur droit de préemption pour conserver par exemple le dernier restaurant traditionnel de la ville. Un agrandissement du centre Leclerc de Montataire à la va-vite réduit à néant les efforts de plusieurs années de travail des élus, des commerçants et des habitants. Quid également des personnes âgées ou à mobilité réduite qui ne pourront plus bénéficier des services de ces commerces en centre-ville.

Vos élus socialistes (psmontataire@laposte.net ou 03 44 64 44 37).

Groupe  
«Montataire  
Pour Tous»

**Réflexion Personnelle**

Octobre 2005 - Octobre 2006

Les médias, radios, télévisions et la presse dans son ensemble ne faisaient que d'en parler. Nous fêtons le l'anniversaire des émeutes survenues en octobre 2005. La pression médiatique était là, chacun avait fait des efforts pour créer les conditions d'un octobre 2005 bis. Pas une télévision, pas une radio, pas un magazine ne l'a passé sous silence !! Quelle déception pour les journalistes et les patrons de presse qui pensaient faire la une du 20 h ou la couverture de leur magazine avec des photos de voitures qui brûlent ou de bâtiments publics dévastés. Il n'en a rien été. La jeunesse a su résister à tous ces appels à la violence et c'est tant mieux pour notre pays- Pourtant rien n'est résolu ! Les lois sociales restent favorables à ceux qui ont un emploi et hostiles à ceux qui en cherchent un. Le chômage pour une partie de la population reste la norme. Sur les lieux de mon travail pour côtoyer au quotidien des intérimaires qui le sont depuis plusieurs années et des demandeurs d'emploi de tout horizon (qui ne sont plus indemnisés). La préoccupation de toutes ces personnes reste la même : trouver un emploi stable pour vivre «normalement».

A ce sujet : savez vous que dans les dictionnaires les définitions évoluent. Une femme de ménage est devenue une technicienne de surface. Il y a 10 ou 15 ans un chômeur était une personne à la recherche d'un emploi. Aujourd'hui un chômeur est une personne à la recherche d'un emploi indemnisée par les Assédic.

Chacun aura noté la subtilité. Lorsque vous n'êtes plus indemnisé, vous n'êtes plus considéré comme chômeur et ce n'est pas pour autant que vous avez du travail. Vous êtes chômeur sans indemnité et vous n'êtes plus dans les statistiques...

Quelle époque !!!

En ce début décembre, je sais que la fin du mois ne sera pas forcément une fête pour tout le monde mais je vous souhaite de passer de bons moments avec ceux que vous aimez.

Jean-Pierre Mercier

Vos réactions :  
jeanpierremercier@hotmail.fr



# Rosa et Michel Roger

Une vie ensemble



**Entretien avec Rosa et Michel Roger. Ils se sont rencontrés, il y a plus de cinquante ans. L'histoire dure toujours, pleine de tendresse et de respect.**

Ils se sont rencontrés dans un bal, juste après la Libération. «J'avais 13 ans et Michel trois de plus» se souvient Rosa. Michel est moins certain, il lui semble qu'ils étaient un peu plus âgés. «Ma mémoire de notre vie affective est bien meilleure que la tienne» remarque Rosa, espiègle. Michel, conciliant, sourit. Même si elle est pudique, la complicité du couple est évidente, emprunte de douceur et de tendresse. Pourtant, Michel n'a pas été toujours très présent, absorbé qu'il était par sa vie militante au sein du parti communiste. «Il n'était pas rare, se souvient-il, qu'on fasse quatre meetings dans quatre villes différentes le même soir. Je rentrais souvent tard». Rosa s'est occupée de la maison et a élevé les enfants pour ainsi dire seule mais avoue pourtant n'en avoir jamais éprouvé aucune rancune envers son mari, au contraire, «les réunions politiques se passaient à la maison, c'était le bonheur!». C'était sa manière, à Rosa, de compenser son impossibilité de militer plus activement car il fallait s'occuper du foyer et plus tard du salon de coiffure qu'elle ouvre en 1969, rue de la République. Pour Rosa, ce salon c'est important, c'était un peu le rêve de sa mère. «Elle s'est sacrifiée pour

que je suive ma formation de coiffeuse. Alors qu'elle avait la silicose, elle a continué à travailler. Elle est morte à 46 ans». Plus de 40 ans après, l'émotion est toujours visible dans le regard de Rosa.

Et puis ce salon, c'est aussi que Rosa aime coiffer comme d'autres aiment bricoler, «il lui faut toujours une tête à tripoter» la taquine Michel. C'est là que Rosa s'épanouit et Michel l'a bien compris. Alors, de la même manière que Rosa l'a toujours soutenu dans ses combats, lui se bat pour trouver les fonds nécessaires à l'ouverture du salon.

Pendant que Rosa commence une nouvelle vie, Michel poursuit son engagement au Parti communiste (il fut conseiller municipal et adjoint au Maire de Montataire de 1959 à 1977) avec des hauts et des bas, toujours avec la même détermination et un peu au détriment de sa vie professionnelle. Typographe de formation, il n'hésite pas à renoncer à des promotions ou même à des emplois qui impliqueraient plus de temps de travail et donc moins de temps pour militer.

Mais, aussi absorbés soient-ils dans leur activité, Michel et Rosa se prennent le temps des dimanches pour se retrouver en famille et celui de courir le monde. Après les premières vacances à l'étranger, ils ne s'arrêteront plus : le Sénégal, l'Inde, le Maroc, le Mexique, le Kenya, les États-Unis, la Russie, la Martinique... «On n'a pas investi dans une résidence secondaire mais dans les voyages» expliquent-ils. L'Inde semble les avoir particulièrement

marqués, «on a vécu un truc extraordinaire». C'est là que Michel amorce sa passion pour la vidéo, «moi je prenais les photos et lui filmait explique Rosa». À 71 ans, il apprend le montage sur ordinateur avec son fils et, sous le signe de Vidéo Travelling, enchaîne les films : le cinéma Pathé, la Gravière, la crèche municipale, l'église et, le dernier en date, l'hommage au Front populaire. Montataire ne manque pas de sujets et Michel ne perd pas une miette du temps que lui laisse la retraite. Lorsqu'à son tour Rosa prend sa retraite après trente-trois ans d'activité, elle rejoint le Secours populaire où elle peut enfin libérer sa fibre militante qu'elle avait dû brider tout au long de sa vie professionnelle. Elle retrouve Lucie Bambier, Huberte d'Hoker, Lucienne Boubennec... «Après la première journée, j'ai pleuré comme une «Madeleine» en rentrant à la maison. Je n'acceptais pas qu'il y ait de la misère si près de nous», raconte Rosa. C'est aussi contre cela que Michel s'est toujours battu et sans doute pour cette raison que Rosa l'a toujours soutenu et, peut-être, que ça dure depuis plus de cinquante ans !



Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

### Ils sont nés

#### Septembre 2006

DECREUS--GAMBIER Enzo, le 28.

#### Octobre 2006

BOUHAMIDA Abdenour, le 1er,  
AYDOUNI Dounia, le 3,

BUZIN Lenny, le 7,

MALFILATRE Emma, le 7,

CARRÉ Hugo, le 8,

SADKI Elies, le 11,

DARUELLE Juliana, le 17,

Y--POIRET Thomas, le 25,

OUR Shereen, le 28.

### Ils se sont mariés

#### Octobre 2006

LAW-QUOAYE Franck et GIVRAN Marie, le 28.

### Ils sont décédés

#### Octobre 2006

PIOT Michel, 56 ans, le 7,

LOUNIS Mohand, 66 ans, le 10,

QUINTERNE Claude, 74 ans, le 12,

BLIN Fernande, 92 ans, veuve DEGAUCHY, le 15,

COENE Nicole, 73 ans, épouse LANGELE, le 20,

MARCHAND Raymond, 81 ans, le 26,

PRUVOST Jean-Jacques, 52 ans, le 28.

## Brèves

### Inscriptions sur la liste électo-

Les nouveaux arrivants à Montataire, les jeunes nés avant le 28 février 1989 doivent s'inscrire sur la liste électorale.

Pour cela ils doivent se présenter avant le 31 décembre, munis de :

Pour les citoyens français :

- la carte nationale d'identité ou d'une pièce d'identité et de la preuve de la nationalité française,
- d'un justificatif du domicile de moins de 3 mois à leur nom et prénoms.

Pour les ressortissants de la Communauté Européenne :

Ils ont également le droit de voter aux Elections Municipales et Européennes.

Pour s'inscrire sur la liste électorale, ils doivent présenter avant le 31 décembre :

- la carte de séjour,
- un justificatif de domicile à leur nom et prénoms,
- une attestation sur l'honneur manuscrite indiquant que l'intéressé jouit de ses droits civiques dans son pays.

### Changement d'adresse sur la liste électorale

Les personnes qui changent d'adresse dans Montataire doivent également le signaler en Mairie. Elles doivent se munir des mêmes justificatifs que ci-dessus.

### Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles doivent se présenter en Mairie pour se faire recenser, à partir du jour de leur 16ème anniversaire et dans les 3 mois qui suivent cet anniversaire.

Se munir :

- du livret de famille des parents,
- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera remis une attestation de recensement à fournir lors de l'inscription à tous les examens et concours y compris le permis de conduire.

### Permanence de la CAF

Tous les mardis

de 13 h 30 à 16 h 30

Mairie annexe des Martinets  
à Montataire

Montatairiens, l'agent qui vous reçoit à Montataire assure les mêmes prestations qu'à Creil.



### Point d'information de la CAF de Creil

La Caisse d'Allocations Familiales de Creil vous informe de l'existence dans ses locaux d'un Point Info Famille identifié par le logo ci-contre.

Cet espace d'accueil, d'information et d'orientation fonctionne depuis mars 2005 à raison de deux demi journées d'ouverture hebdomadaire

le lundi de 13 h 30 à 16 h 30

le jeudi de 9 h à 11 h 30

Téléphone-répondeur : 03 44 61 26 78  
(possibilités de laisser ses questions en dehors des heures d'ouverture).

Courriel : pif.cafcreil@cafcreil.cnafmail.fr  
site internet : www.point-Infofamille.fr

### Enquête sur la santé et les itinéraires professionnels

L'INSEE réalisera du 20 novembre 2006 au 15 janvier 2007 une enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle en France auprès de personnes de 20 à 74 ans résidant en France.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



# TELETHON



## Objectif : 7000 € à Montataire

### Place Ambroise Croizat

3637

la ligne du don

telethon.fr

le don en ligne

vendredi 8 décembre à partir de 18 heures  
samedi 9 décembre à partir de 9 heures

